

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE743

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 30

Complétez l'alinéa 57 par le mot:"initial".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.